

PRESS RELEASE

Wednesday, 18 April 2025

This statement is released on behalf of Major (retired) Sonia Rogers (née Brais)

The Ontario Crown Attorney's Office in the city of Barrie has agreed to prosecute charges against two men regarding an incident from 2002 that I reported to military police in early 2021.

These attorneys made their decision to prosecute based on the same evidence military prosecutors had when they declined to prosecute, closing the case on November 4th, 2021. The purpose of this statement is to bring attention to the process used to bring criminal charges in this case, when the military justice system fails victims. The process is called: Private Prosecution.

Though the military police investigated the allegations of my complaint earnestly, and though they recommended in 2021 to military authorities that charges of Sexual Assault be brought against both accused, military lawyers declined to lay charges citing lack of evidence. Following that, an Administrative Review conducted by the Canadian Armed Forces' Director of Military Careers and Administration as a result of the military police investigation also concluded, in 2023, that no action should be taken; they did not issue any reprimand nor any level of remedial measures. With this decision, they allowed one of the two accused to remain a senior officer in the Canadian Armed Forces without repercussions.

After learning that another survivor of military sexual violence used the process of private prosecution for a similar crime, and because no other organization or individual was prepared to ensure accountability for these crimes, I initiated the same process for my own case.

My hope is that all victims & survivors of sexual violence within the Canadian Armed Forces, including veterans, who were denied justice within the military justice system, be made aware of the option for Private Prosecution.

To learn more about Private Prosecutions for current and former military members, and/or to contact S. Rogers, please refer to the information below.

Contact Information



www.OpWarriorsPersist.ca



OpWarriorsPersist@gmail.com



705-725-7025 (Barrie Police)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le mercredi 18 avril, 2025

Ce communiqué est partagé au nom de la major (à la retraite) Sonia Rogers (née Brais)

Le bureau du procureur de la Couronne de l'Ontario, dans la ville de Barrie, a convenu de poursuivre les accusations contre deux hommes concernant un incident survenu en 2002, que j'ai rapporté à la police militaire en début 2021.

Ces avocats ont pris leur décision concernant les mêmes preuves dont disposaient les procureurs militaires lorsqu'ils ont refusé de poursuivre en novembre 2021. La raison principale pour ce communiqué est d'amener attention au processus utilisé pour amener les preuves du système militaire au système civile par soi-même lorsque le système de justice militaire devient incompétent et échoue envers les victimes. Le processus s'appelle : Poursuite privée.

Bien que la police militaire ait enquêté sérieusement sur les allégations de ma plainte, et qu'elle ait recommandé, en 2021, aux autorités militaires de porter des accusations d'agression sexuelle contre les deux accusés, les avocats militaires ont refusé en invoquant un manque de preuves. Par la suite, un examen administratif mené par le Directeur - Administration (Carrières Militaires) au sein des Forces armées canadiennes, à la suite de l'enquête de la police militaire, a également conclu qu'aucune mesure ne devait être prise; ils ont émis aucune réprimande ni aucune mesure corrective. Avec cette décision, ils ont permis à l'un des deux accusés de demeurer officier supérieur (lieutenant-colonel) dans les Forces armées canadiennes sans répercussions.

Après avoir appris qu'une autre survivante de violence sexuelle militaire avait utilisé le processus de poursuite privée pour un crime similaire, et parce qu'aucune autre organisation ou individu n'était prêt à garantir la responsabilité des crimes, j'ai lancé le même processus pour mon propre cas.

J'espère communiquer la réussite du processus de poursuites privées à tous les victimes et survivants de violence sexuelle militaire qui ont aussi subi une enquête de police militaire et qui se sont vu refuser justice au sein du système de justice militaire.

Pour de plus amples renseignements, ou afin de communiquer avec S. Rogers, veuillez consulter les informations ici-bas.

Points de contact



www.OpWarriorsPersist.ca



OpWarriorsPersist@gmail.com



705-725-7025 (Police de Barrie)